

Paris, le 23 juillet 2010

## **Vivendi refinance par anticipation une ligne bancaire de 1 Md€**

Vivendi vient d'achever le refinancement d'une ligne bancaire d'une durée de 3 ans et d'un montant de 1 milliard d'euros qui venait normalement à maturité le 29 février 2011. Ce crédit sera remplacé, par anticipation, courant septembre, par un nouveau financement bancaire de même montant et d'une durée de 5 ans (maturité septembre 2015).

Ce refinancement, qui s'est réalisé dans d'excellentes conditions auprès d'une dizaine de banques, permet à Vivendi de consolider sa sécurité financière.

### ***A propos de Vivendi***

***Vivendi est au cœur des univers des contenus, des plateformes et des réseaux interactifs.***

***Vivendi rassemble le numéro un mondial des jeux vidéo (Activision Blizzard), le numéro un mondial de la musique (Universal Music Group), le numéro un français des télécoms alternatifs (SFR), le numéro un marocain des télécoms (Groupe Maroc Telecom), le numéro un brésilien des télécoms alternatifs (GVT) et le numéro un français de la télévision payante (Groupe Canal+).***

***En 2009, Vivendi a réalisé un chiffre d'affaires de 27,1 milliards d'euros et un résultat net ajusté de 2,6 milliards d'euros. Présent dans 77 pays, il compte environ 49 000 collaborateurs. [www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)***

### **Avertissement Important**

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site ([www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) ou directement auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion.*